RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
Et de l'alimentation

Arrêté du 16 janvier 2018

Portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

- Section Productions végétales
 - Mme Mathilde CAUSSE
 - M. Joël LORGEOUX
 - M. Grégoire THOMAS
- Section Forêts et filière bois
 - Mme Mériem FOURNIER
 - M. Yves LESGOURGUES
- Section Productions animales
 - M. Michel DUCLOS
 - M. Yves de la FOUCHARDIERE
 - Mme Christiane LAMBERT
- Section Sciences humaines et sociales
 - Mme Sophie THOYER
- Section Milieux-êtres vivants
 - M. Jean-Luc CHOTTE
 - M. Philippe CIAIS
 - M. Philippe MAUGUIN

M. Sylvain PELLERIN

- Section Environnement et territoires
 M. Dominique ARROUAYS
 M. Philippe CLERGEAU

- Section Alimentation humaine
 Mme Véronique BRAESCO
 Mme Sophie VILLERS
 Mme Anne-Lucie WACK

- Section Agrofournitures
 M. Michel MOREL
 M. Philippe STOOP

- Section Économie et politique
 Mme Anne ROLLET
 M. Jean-Marie SÉRONIE

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 16 janvier 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
Stéphane TRAVERT